Mémoire
« Le partenariat territorial : une réalité à consolider »

Présenté à la

Commission d'étude sur la gestion de la forêt publique québécoise

Par

Les Partenaires pour le Développement Forestier Durable (PDFD) des Communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay

Avril 2004

1. Introduction

Les communautés de la région de Charlevoix-Est et du Bas-Saguenay dépendent d'une économie régionale axée principalement sur l'exploitation des ressources naturelles du milieu forestier. Or, cette forêt du domaine de la sapinière à bouleau jaune a été tellement perturbée par les feux, les épidémies et une exploitation intensive qu'aujourd'hui, elle n'a plus de rentabilité et par voie de conséquence, ne peut plus assurer la survie des communautés locales.

Au cours des 20 dernières années, les gens du milieu ont travaillé ardemment à développer le potentiel du milieu forestier (faune, forêt, récréation) pour diversifier les créneaux d'interventions. Parmi les réussites, le partenariat établi avec l'industriel forestier CACC a permis de sauvegarder l'usine de sciage de Petit-Saguenay. Mais la tâche pour les organismes du milieu demeure toujours aussi lourde dans un contexte où le volume d'activités ne suffit pas à assurer le maintien du tissu social et qu'en plus, les aspects de la confiance, du respect mutuel et de la capacité à collaborer reviennent souvent au cœur des problématiques vécues.

C'est dans le cadre du congrès forestier mondial 2003 qui se tenait dans la ville de Québec à l'automne dernier, que le groupe des « Partenaires pour le Développement Forestier Durable (PDFD) des Communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay » est officiellement né. Le congrès était en fait un prétexte invitant les organismes du milieu à prendre un temps d'arrêt et de faire un bilan concerté sur les problématiques territoriales, les défis (d'ordre forestiers, fauniques, récréo-touristiques, économiques et sociaux) qu'elles représentent et surtout les moyens pour les relever. Les partenaires et les documents produits par ces derniers sont présentés en annexe.

Pour arriver à consolider une approche véritablement axée sur le développement durable, le groupe ne voit d'autres solutions que la concrétisation d'un « projet pilote » sur le territoire d'appartenance. Il s'agit de définir un véritable « projet de société » basé sur une gestion intégrée des ressources, et ce, en partenariat avec l'industrie, les ministères concernées et les intervenants du milieu forestier. Différentes options sont présentement à l'étude par le groupe de partenaire telles : une entente spécifique, une charte de territoire, une aire de développement territorial, etc..

2. Les enjeux, les constats et les défis

Après 20 ans d'efforts de la part des gens du milieu qui désirent consolider l'avenir de leurs communautés, on peut s'interroger sur certains aspects des résultats obtenus. Certes, plusieurs initiatives ont vu le jour et ont obtenu des résultats probants et contribuent aujourd'hui à amoindrir les problèmes. Cependant, plusieurs problématiques demeurent entières. C'est pourquoi nous vous avons dressé un portrait des enjeux, constats et défis auxquels les intervenants du milieu forestier et les communautés de la région de Charlevoix/Bas-Saguenay doivent faire face :

2.1 Forestiers

2.1.1 Constats

- Une sapinière à bouleaux jaunes perturbée, « dégradée », morcelée et remplacée pour de nombreuses années à venir, par des peuplements à dominance de tremble et de bouleaux blancs. Ces essences sont peu adaptées à garantir un approvisionnement durable et à coûts compétitifs aux usines de sciage et de pâte et papier par conséquent à garantir les emplois qui en dépendent;
- Une précarité économique –associée aussi aux marchés- de l'usine de sciage de Petit-Saguenay ;
- Un cadre normatif sylvicole mal adapté à ce type de forêt « dégradée » et une difficulté à trouver le financement pour intervenir dans la restauration de cette sapinière à bouleau jaune ;
- De sévères problèmes d'accessibilité au territoire ;
- une réduction prévisible des travaux sylvicoles habituels générateurs d'emplois locaux ;
- Un manque de connaissance du potentiel forestier et de la dynamique forestière ;
- Une expertise insuffisante en développement pour l'utilisation de la biomasse ;
- Une sérieuse difficulté à concrétiser des aménagements intégrés sur le terrain ;

2.1.2 Défis

- Mieux connaître le potentiel forestier et la dynamique forestière ;
- Développer une sylviculture adaptée à l'état de la forêt ;
- Conduire la forêt perturbée et dégradée vers son plein potentiel.

2.2 Fauniques

2.2.1 Constats

- Une précarité économique des organismes de gestion de l'exploitation de la faune ;
- Une certaine difficulté –malgré de beaux exemples d'harmonisation notamment en regard des opérations forestières en période de chasse du gros gibier- d'harmoniser les activités forestières, fauniques et récréatives sur le territoire ;
- Une difficulté à concrétiser les aménagements d'habitats ;
- Une connaissance souvent insuffisante du potentiel faunique ;
- Une nécessité d'animer et de concerter les gestionnaires de territoires fauniques, ainsi que de rassembler la connaissance nécessaire à une concertation efficace avec l'industriel forestier dans les processus de planification ;

2.2.2 Défis

- Harmoniser les actions forestières, fauniques et récréatives ;
- Stabiliser les organismes de gestion faunique ;
- Améliorer la connaissance du potentiel faunique.

2.3 Récréo-Touristiques

2.3.1 Constats

- Un cadre géographique spectaculaire et de bons potentiels, mais nettement sous-exploités ;
- Des actions complémentaires et harmonisées issues du Plan d'action concerté (PAC) ;
- Des infrastructures en émergence ;
- Des visiteurs à attirer et à retenir ;
- Un potentiel d'activités quatre saisons à développer.

2.3.2 Défis

- Mettre en valeur et préserver le cadre paysager remarquable ;
- Promouvoir notre tradition d'accueil ;
- Développer les activités en fonction des potentiels.

2.4 Économiques

2.4.1 Constats

- Volume de bois à l'hectare insuffisant pour assurer l'approvisionnement des usines ;
- Coûts d'opération reliés à la récolte de matière ligneuse élevés (kilomètre de chemin à construire versus, le nombre de m^3 et difficulté d'accès aux terrains) ;

2.4.2 Défis

- Assurer l'approvisionnement des usines ;
- Développer de nouvelles avenues de transformation du bois ;
- Diminuer les coûts d'opération ;
- Diversifier les activités économiques.

2.5 Sociaux

2.5.1 Constats

- Pauvreté des communautés ;
- Perception négative des métiers de la forêt ;
- Exode des jeunes

2.5.2 Défis

- Améliorer la qualité de vie du milieu ;
- Valoriser et promouvoir les métiers de la forêt. Réaliser une campagne de sensibilisation nationale sur l'importance de la forêt et des défis qu'elle offre aux jeunes d'aujourd'hui et de demain.

3. Constats généraux et recommandations

À la lumière des défis énoncés précédemment, nous avons regroupé les principaux constats et avons dressé une liste de recommandations sur lesquels nous sommes d'avis que le ministère peut jouer un rôle.

3.1 Généraux

3.1.1 Constats

- Une précarité persistante des organisations du milieu local ;
- Un manque de rentabilité à court terme des interventions intégrées faune-forêt-récréo-tourisme ;
- De sévères problèmes d'accessibilité (réseau routier non uniforme, terrain accidenté, rareté des bons matériaux pour la construction de routes forestières) ;
- Un manque de connaissance des potentiels et contraintes du territoire ;
- Un manque de ressources financières et difficultés administratives pour les justifier ;
- Un accompagnement des services de l'État parfois déficient ;
- Une concertation souvent difficile ;
- Une insuffisance de reconnaissance et de respect mutuel.

3.1.2 Recommandations

- Reconnaître les défis reliés au domaine bioclimatique de la sapinière à bouleau jaune du Bas-Saguenay et de Charlevoix et ce, au-delà des limites administratives ;

- Reconnaître le rôle des différents intervenants en milieu forestier et les accompagner dans leur démarche ;

- Aider à la mise en place d'un « projet pilote » sur le territoire de la sapinière à bouleau jaune, territoire de Charlevoix et du Bas-Saguenay, soit par la mise en œuvre un plan spécial de mise en valeur de ce territoire en partenariat avec l'industrie, les ministères concernées et les intervenants du milieu forestier. Différentes options sont présentement à l'étude par le groupe de partenaire telles : une entente spécifique, une charte de territoire, une aire de développement territorial, etc.. Ce plan devra prévoir de nouveaux traitements sylvicoles adaptés à la problématique particulière de cette forêt ;

- Adapter le manuel d'aménagement forestier au contexte de la forêt mélangée hétérogène retrouvée sur notre territoire ;

- Investir des efforts de recherche et développement concernant cette problématique ;

- Valoriser les projets visant la gestion intégrée des ressources et contribuer à la mise en œuvre d'un plan d'aménagement intégré sur le territoire. Injecter des sommes d'argent nécessaire à la mise en place d'opportunités d'interventions sur le territoire ;

- Supporter financièrement (par l'entremise d'un programme gouvernemental tel que le volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier) la mise en place d'un calendrier quinquennal d'amélioration du réseau routier régional, sur les territoires fauniques où aucune récolte n'est prévue à court et moyen terme. Injecter annuellement des sommes pour la réfection du réseau routier en milieu forestier selon la priorisation établie par les intervenants du milieu ;

- Affecter les ressources financières permettant aux organismes du milieu forestier leur permettant d'assurer leur rôle de répondant et de mise en valeur du territoire ;

3. Objectifs généraux de la démarche des Partenaires

Voulant faire face à ces difficultés, les gens du milieu se sont réunis pour préciser leurs attentes. Leurs objectifs face à leur avenir sont :

- Générer de l'activité viable et rentable en lien avec les potentiels du territoire ;
- S'inscrire dans une stratégie de gestion intégrée des multiples ressources du milieu ;
- Favoriser l'émergence d'organisations ayant une préoccupation pour l'épanouissement de la personne humaine et l'amélioration de la qualité de vie et ce, dans un climat de saine concertation ;

Bref, réaliser un véritable projet de société et de territoire pour les collectivités qui en dépendent.

3.1 Objectif spécifique

Au terme de ce projet, les promoteurs souhaitent pouvoir retenir les moyens de mise en œuvre d'un « projet pilote » de gestion intégrée des ressources. Ce « projet pilote » s'appuiera sur un scénario concerté reflétant le contexte local du territoire d'appartenance des communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay et il sera finalement déposé aux différents paliers décisionnels gouvernementaux et politiques.

4. Voies de concrétisation

Depuis sa formation, la table des partenaires pour le développement forestier durable de Charlevoix/Bas-Saguenay a ciblé plusieurs stratégies existantes qui permettraient la mise sur pied d'un « projet pilote » telle une charte de territoire, une entente spécifique ou encore une aire de développement territoriale (Bouthillier et al. 1995). Par contre, avant de retenir une de ces stratégie ou d'en développer une autre, il faut connaître les points forts et les faiblesses de chacune afin de retenir celle qui répond le mieux à nos besoins, notre réalité et à nos objectifs visés.

Pour ce faire, les PDFD ont tenu une séance de travail au mois de février 2004 avec les représentants municipaux des deux MRC (Municipalités régionales de comptés de Charlevoix-Est et du Fjord-du-Saguenay). Au cours de cette rencontre, la problématique territoriale a été dépeinte de même que les objectifs visés par les partenaires. La rencontre s'est terminée sur une discussion sur les moyens de mise en œuvre d'une stratégie adaptée au territoire. Les dirigeants des deux municipalités ont démontré une ouverture de collaboration.

Pour arriver à mettre en place un tel projet, les partenaires doivent obtenir le financement nécessaire à l'embauche d'un professionnel sur une base contractuelle. Cette personne aura comme mandat d'avancer les démarches entreprises par les PDFD et aider à cibler la meilleure stratégie (entente spécifique, charte de territoire, aire de développement territorial ou autre) qui répondra le mieux aux besoins, aux réalités locales et aux objectifs visés. Des démarches sont présentement en cours avec les CLE (Centres locaux d'emplois) des deux régions administratives. Mais la tâche est colossale puisque les partenaires doivent d'abord et avant tout, assurer la survie de leurs organismes, limitant ainsi le temps à consacrer pour l'amélioration du contexte régional.

À l'heure actuelle, trois dispositifs de recherche ont été installés grâce à la concertation entre les acteurs locaux et la reconnaissance mutuelle des problématiques forestières particulières vécues sur notre territoire. Ces projets visent une sylviculture adaptée à nos conditions et l'émergence de façon de faire permettant de freiner la dégradation de notre forêt.

Les principaux ministères (MRNFP et FAPAQ) sont déjà au fait des problématiques territoriales et une rencontre sera organisée sous peu dans le cadre de la démarche.

5. Résultats anticipés

Nous pensons que les solutions envisagées à l'intérieur du présent mémoire auront pour conséquence la concrétisation de la mise en valeur de la sapinière à bouleau jaune des territoires de Bas-Saguenay/Charlevoix, et à plus long terme, au retour vers son plein potentiel. Maintes répercussions positives découleront de cette mise en valeur et de ce partenariat, et ce tant au niveau forestier, faunique, économique, social que récréo-touristique.

En effet, la mise en valeur de la sapinière à bouleau jaune, ce secteur ayant un fort potentiel, implique des retombées majeures, que ce soit le retour d'une forêt perturbée et dégradée vers son plein potentiel, la stabilisation des organismes de gestion faunique, un approvisionnement constant des usines, la diminution des coûts d'opération en forêt, le développement structuré des activités récréo-touristiques en fonction des potentiels et bien sûr l'amélioration de la qualité de vie du milieu. Les actions entreprises et issues de

la stratégie d'action concertée, générera le maintien et la création d'emplois reliés aux divers secteurs forestiers, fauniques et récréo-touristiques.

6. Conclusion

Pour contrer un déclin de leurs communautés rurales, les gens du milieu de la région de Charlevoix-Bas-Saguenay ont œuvré depuis plusieurs années à organiser leur propre développement ainsi qu'à travailler en étroite collaboration avec l'ensemble des intervenants du milieu. Après avoir connu des résultats probants dans plusieurs dossiers, leur situation demeure difficile, notamment en terme de reconnaissance et de respect mutuel, mais aussi en raison de conditions précaires auxquelles ils sont régulièrement confrontés. La difficulté à obtenir les autorisations et les financements nécessaires à l'application des mesures de restauration de la forêt « dégradée » et une gestion plus « écologique » du territoire a amené les organismes du milieu à développer un partenariat efficace avec le principal industriel forestier (Cie Abitibi-Consolidated Canada), notamment dans la réorientation de l'usine de sciage de Petit-Saguenay et des emplois qui en dépendent.

Aujourd'hui, afin de concrétiser un « projet de société » axé résolument sur le développement durable, les organismes du milieu et l'industrie ont développé un partenariat territorial visant à préciser les actions à mener en terme de restauration de la sapinière à bouleau jaune et de gestion intégrée du territoire. Ce partenariat territorial devrait conduire avec le présent projet à une véritable mise en œuvre d'une stratégie d'action concertée et à un engagement ferme de tous les acteurs impliqués (incluant gouvernement du Québec) pour une utilisation durable et intégrée des ressources et ainsi, à assurer le mieux-être à long terme de ces communautés.

Pour de plus amples détails, les partenaires vous invitent à consulter les documents qu'ils ont produit, ces derniers sont cités en référence en annexe.

Annexes

Présentation des « Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay »

Les « Partenaires pour le Développement Forestier Durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay » sont : l'Association des gestionnaires de territoires fauniques (A.G.T.F.) de Charlevoix/Bas-Saguenay, le Comité de Développement Économique (CDE) de Petit-Saguenay, le Centre Local de Développement (CLD) de la Municipalité Régionale de Comté (MRC) de Charlevoix-Est, la Coopérative Quatre-Temps, ainsi que Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix.

La compagnie Abitibi Consolidated du Canada (CACC) Région Québec-Est, Forêt Charlevoix est partenaire associée à la démarche

Association des gestionnaires de territoires fauniques (A.G.T.F) de Charlevoix/Bas-Saguenay

La mise sur pied de l'Association des gestionnaires des territoires fauniques de Charlevoix/Bas-Saguenay (A.G.T.F.) en 1995 témoigne bien de cette volonté d'implication du milieu. Elle regroupe les gestionnaires d'une dizaine de pourvoiries, de deux zecs (Buteux Bas-Saguenay ; Lac-au-Sable), de trois rivières à saumon et du conseil des trappeurs de Charlevoix. Cette organisation a pour mandat général d'assurer l'établissement d'un partenariat efficace entre tous les utilisateurs du territoire forestier et faunique de la région de Charlevoix/Bas-Saguenay, et ce en harmonie avec la philosophie du développement durable et de la biodiversité.

CDE de Petit-Saguenay

Fondé en 1982, le comité de développement économique de Petit-Saguenay a été mis sur pied afin de répondre aux attentes des gens du milieu local qui se préoccupent de la situation socio-économique. Différents partenariats ont été établis au cours des années pour la mise en valeur des potentiels du territoire. Dynamiser le milieu local et structurer des outils de développement adaptés à la réalité des collectivités rurales sont au cœur de l'action de l'organisme. Depuis l'année 2002, une entente de service entre le CLD rural du Fjord-du-Saguenay et les organismes locaux de développement des municipalités rurales du territoire permet le déploiement des services CLD sur l'ensemble des villages par l'intermédiaire des agents de développement locaux.

CLD de la MRC de Charlevoix-Est

La mission du Centre Local de Développement de la MRC de Charlevoix-Est est d'élaborer un plan d'action pour l'économie et l'emploi, de gérer un guichet multiservices en coordonnant les actions dans les domaines du démarrage et du développement des entreprises des secteurs industriel, commercial, administratif, agricole, touristique, culturel, forestier, environnemental et de l'économie sociale.

Coopérative Quatre-Temps du Bas-Saguenay
La coopérative regroupe des membres travailleurs (forestiers), utilisateurs (gestionnaires de la faune, comités de développement économique, touristique, etc.) et de soutien. Une diversité de membres qui permet d'assurer la représentativité des champs d'activités du milieu au sein de la coopérative. La coopérative souhaite parvenir à une véritable mise en valeur intégrée du milieu naturel et permettre à ses membres individuellement et à l'entreprise de vivre décemment. Cet effort commun a conduit à la formation d'une équipe de 40 membres travailleurs. Les principales activités sont reliées à l'aménagement forestier et aux opérations forestières et dans un second temps, à l'aménagement faunique et récréatif.

Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix
La mission de Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix est de s'inspirer du mode de vie traditionnel des forestiers et des nouvelles tendances d'aménagement intégrant le respect de l'environnement pour créer un lieu de culture s'inscrivant dans la problématique de développement touristique haut de gamme de Charlevoix et visant une viabilité économique et sociale.

La corporation propose donc une approche multi-ressources. Il s'agit ici d'optimiser les choix d'aménagement en rapport avec un territoire de forêt habitée. Avec cette stratégie, Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix vise à créer toutes les activités possibles en lien avec le territoire et leur faire atteindre leur valeur économique maximum. En d'autres termes c'est revitaliser, consolider et développer la municipalité de Saint-Siméon et son environnement rural en misant sur ses ressources humaines, forestières, fauniques, marines, patrimoniales, récréo-touristiques etc.

DOCUMENTS PRODUITS PAR LES PARTENAIRES

- BIBLIOGRAPHIE -

Association des sauvaginiers du Saguenay-Lac Saint-Jean et le comité ZIP Saguenay. 1998 Étude de préfaisibilité d'aménagements de cinq milieux humides au Bas-Saguenay. 69 pages

Bernier, S, et P. Dulude, 1997. Présentation de la fiche d'analyse : Projet d'aménagement intégré des ressources. Association des gestionnaires de territoires fauniques (AGTF) de Charlevoix-Bas-Saguenay. Rapport réalisé par l'A.G.T.F. pour le ministère de l'Environnement et de la faune. 24 pages.

Bernier, S., M. Gauvreau et P. Dulude, 1998. Le castor (*Castor canadensis*) et l'omble de fontaine (*Salvelinus fontinalis*): modalités de gestion interactive. Association des gestionnaires de territoires fauniques (A.G.T.F.) de Charlevoix/Bas-Saguenay, le Ministère de l'Environnement et de la Faune et la Fondation de la Faune du Québec. 45 pages

Bernier, S. et S. Pelletier, 2000. Réalisation d'opportunités d'interventions : Projet Pourvoirie Bataram (lac aux ilôts) et Projet Pourvoirie Ça-Mord (sentier de l'Étang). Association des gestionnaires de territoires fauniques (A.G.T.F.) de Charlevoix/Bas-Saguenay et la Société de la faune et des parcs du Québec. Rapport réalisé par l'A.G.T.F. en collaboration avec la FAPAQ pour la Fondation de lafaune du Québec (F.F.Q.). 29 pages.

Brisson, J., 1999. *Restauration sylvicole du patrimoine forestier du Bas-Saguenay*. Préparé pour le ministère des Ressources naturelles, unité de gestion Charlevoix. 11pages.

Brisson, J. et J. Bergeron, 1999. *Conceptualisation d'une approche d'aménagement intégrée pour Charlevoix/Bas-Saguenay*. Préparé pour le Ministère des Ressources naturelles, unité gestion Charlevoix, 9 pages.

Brisson, J. et J. Bergeron, 1998. Mémoire présenté dans le cadre de la consultation du ministère des Ressources naturelles du Québec 9 pages.

Brisson. J, R. Gagné, R. Gaudreault, H. Lavoie et J. Bergeron, 2000. *Mémoire :consultation du plan général et du plan quinquennal 1999-2004 de l'aire commune 33-03*. Préparé pour les Produits forestiers Donohue inc. div. Charlevoix, 5 pages.

Brisson, J., 2000. *Plan d'affaires : Projet d'aménagement et d'exploitation des ressources naturelles du milieu forestier de Rivière-Éternité, L'Anse-Saint-Jean et Petit-Saguenay*, Préparé pour la Coop Quatre Temps en développement multi-ressources, 55pages.

Brisson, J. et associés, 2001. *Rapport d'activités du volet 1 typologie forestière propre aux states mélangées de Charlevoix/Bas-Saguenay*. Préparé pour le ministère des Ressources naturelles, unité de gestion Charlevoix, 6 pages.

Brisson, J. et associés, 2002. *Rapport d'activités du volet 1 typologie forestière propre aux states mélangées de Charlevoix/Bas-Saguenay*. Préparé pour le ministère des Ressources naturelles, unité de gestion Charlevoix, 14 pages.

Brisson, J. et associés, 2002. *Rapport d'activités du volet 1 sylviculture dans les forêts mélangées à feuillus intolérants*. Préparé pour le ministère des Ressources naturelles, unité de gestion Charlevoix, 7 pages.

Collectif des agents de développement économique du Bas-Saguenay. 2001 Détermination des enjeux de développement territoriaux du Bas-Saguenay sud. 14 pages

Comité de développement économique de Petit-Saguenay. 1998 La communication, clé de notre réussite Colloque sur le développement local à Petit-Saguenay. 23 pages

Gérardin, V., 1998. *Guide d'utilisation du cadre écologique de référence pour le territoire le territoire du lac Buteux, Charlevoix et Petit-Saguenay*. Ministère de l'Environnement et de la Faune, div. conservation et patrimoine écologique, 45 pages.

Lapierre, H., Décembre 1999. Démarche de prise en compte de la biodiversité dans le cadre de l'exploitation forestière sur l'aire commune 33-30 : Document de travail pour la table de Charlevoix. Université Laval et Donohue inc. Secteur Charlevoix. 7 pages.

* Le collectif des partenaires territorial pour Charlevoix/Bas-Saghuenay, 2002. Le partenariat territorial : une réalité à consolider. Mémoire soumis dans le cadre de Congrès forestier mondial 2003 à Québec. Charlevoix/Bas-Saguenay, (Qc). 7 p.

Ministère des Ressources naturelles, 1999. Compte rendu d'activité : La biodiversité du milieu forestier, 63 pages.

Morel, S. 1997. *Projet(2) de forêt habitée du Bas-Saguenay*. Préparé pour le comité de développement économique de Petit-Saguenay, 15 pages.

Morel, S. 1997. *Conceptualisation d'un projet de forêt habitée pour la région du Bas-Saguenay*. Préparé pour le comité de développement économique de Petit-Saguenay, 27 pages.

Morel, S. 1997. *Plan de mise en valeur des lots publics intramunicipaux de la municipalité de Petit-Saguenay*. Préparé pour le Comité de développement économique de Petit-Saguenay, 27 pages.

* Partenaires pour le Développement forestier durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay. 2003. Affiche : Des gens, un territoire, une forêt et un partenariat. Charlevoix/Bas-Saguenay, (Qc.). Préparée et présentée dans le cadre du congrès forestier mondial 2003 à Québec.

* Partenaires pour le Développement forestier durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay. 2003. Projet de Partenariat pour le Développement forestier durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay. Charlevoix/Bas-Saguenay, (Qc.). Préparé pour Emploi-Québec dans le cadre de la concertation pour l'emploi. 13 p. Document en préparation

* Partenaires pour le Développement forestier durable des Communautés de Charlevoix/Bas-Saguenay. 2003. Mémoire : Portrait du territoire d'appartenance. Mémoire déposé dans le cadre de la réalisation d'un portrait forestier de la région de la Capitale-Nationale par la Table régionale de concertation sur le milieu forestier. Charlevoix/Bas-Saguenay, (Qc.). 16 p.

Produits forestiers Donohue inc., div Charlevoix, 1998. *Problématique d'approvisionnement territoire de Charlevoix*, 37 pages.

Produits forestiers Donohue inc., div Charlevoix, 1999. Historique du développement forestier dans Charlevoix, 10 pages.

Produits forestiers Donohue. Décembre 1999 Plan général d'aménagement forestier 1999-2004. 105 pages

Région laboratoire de développement durable. 2002. Fondements d'un plan de gestion intégrée des ressources du milieu forestier de la région du Bas-Saguenay sud 1?? pages

Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix. Février 2000. Aux limites de la Réserve Mondiale de la Biosphère : Au cœur de la forêt habitée, Saint-Siméon Éco-Village de Charlevoix, Aménagement du territoire et Éco-tourisme intégrant les arts et la culture, La vie maritime et celle en forêt , la faune, la flore. Document synthèse.. 8 pages

** : Documents produits par l'ensemble des Partenaires pour le Développement forestier Durable des Communautés de Charlevoix et du Bas-Saguenay.*